



AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT

(SERVICES DE CONSULTANT – SELECTION D'UNE FIRME)

Recrutement d'un Consultant pour les études techniques d'APS, d'APD, l'élaboration de de DAO et la supervision des travaux d'installation WASH dans les établissements scolaires et formations sanitaires du Grand Lomé

N° de Crédit : IDA-7276-TG et 7275-TG

N° de référence : STEP : TG-MWRH-428717-CS-QCBS

1. Le Gouvernement de la République Togolaise a reçu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un financement de cent millions (100 000 000) de dollars pour la mise en œuvre du projet d'amélioration de la sécurité hydrique en milieu urbain au Togo (PASH-MUT), et a l'intention d'utiliser une partie de ce fonds pour effectuer des paiements au titre de la sélection d'un cabinet pour les études techniques d'APS, d'APD, l'élaboration de de DAO et la supervision des travaux d'installation WASH dans les établissements scolaires et formations sanitaires du Grand Lomé.
2. Les services de consultant (« Services ») ont pour objectif principal d'élaborer des études techniques d'Avant-Projets Sommaire et Détaillé (APS, APD) et le DAO pour la construction de blocs sanitaires (ensemble de blocs latrines compris urinoir et lave-main) et la mise en place de service de santé de l'hygiène menstruelle (SHM) dans les écoles et centres de santé publics sélectionnés, en tenant compte des enjeux environnementaux (pollution de l'air de l'eau et du sol) et sociaux (sexe, Age, personnes à mobilité réduite, etc.).

De façon spécifique, Il s'agira pour les écoles et centres de santé ciblés, d'atteindre les objectifs suivants :

- Réalisation d'études d'Avant-Projet Sommaire (APS) de construction des blocs sanitaires ;
- Réalisation d'études d'Avant-Projet détaillé (APD) de construction des blocs sanitaires ;
- Elaboration d'un Dossier d'Appel d'Offre (DAO) pour la construction des blocs sanitaires et la mise en place de service SHM et assistance au MO pour le recrutement de/des entreprises chargée(e) des travaux d'installation des services WASH ;
- Supervision des travaux WASH.

Le détail des Termes de Référence (TdRs) pour les prestations peut être obtenu à l'adresse indiquée au point 8 ci-dessous.

3. Le Ministère de l'eau et de l'hydraulique villageoise (MEHV) invite les consultants éligibles, à manifester leur intérêt pour exécuter la mission ci-dessus indiquée. Les qualifications minima demandées au consultant sont les suivantes :

Le Consultant sera un cabinet d'études et de contrôle légalement constitué et devra justifier d'au moins dix (10) années d'expérience dans le domaine des études et contrôle de travaux de Voiries et Réseaux Divers (VRD). Il doit avoir réalisé au cours des dix (10) dernières années au moins trois (03) études d'eau, d'hygiène et d'assainissement d'établissements publics et deux (02) missions de supervision et contrôle des travaux de voirie, de bâtiment ou d'assainissement.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de la Section III, des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale de Novembre 2020, décrivant les politiques de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêt.
5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant. En cas de groupement, tous les membres du groupement seront solidairement et conjointement responsables pour le contrat dans son intégralité, si sélectionné.
6. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode Sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC) telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés.
7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse ci-dessous : de lundi à vendredi de 08h 00 à 12h 00 et de 15h 00 à 17h 00 (heures locales)
8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous (en personne, par courrier, ou par courrier électronique) au plus tard le **31 juillet 2024 à 9H00 (TU)**.

Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics,
Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise (MEHV)
Immeuble des 4 ministères, quartier administratif, Lomé-TOGO.
Tél : (+228) 22 20 81 12
E-mail : prmpmehv@yahoo.com avec copie à gaetsogbe@gmail.com
et wbankati@gmail.com.

NB : Le candidat retenu devra prendre connaissance et signer le code de bonne conduite en vigueur sur le projet PASH-MUT avant le démarrage de sa mission.

La Personne Responsable des Marchés Publics

Légu LADANI